



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 24 février 2022

Le préfet du Finistère accompagne les professionnels de la conchyliculture et les collectivités locales pour reconquérir la qualité de l'eau :

Le Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Nord a organisé le jeudi 24 février 2022 une manifestation à Morlaix afin d'exprimer les inquiétudes des professionnels des cultures marines face à la qualité sanitaire des eaux conchylicoles.

Au travers des nombreux échanges qu'il a eu avec les représentants de la profession le Préfet du Finistère a souhaité faire de cet enjeu une priorité de l'action de l'État dans le département. Les services de l'État sont chargés d'accompagner les collectivités territoriales dans leurs objectifs de reconquête de la qualité des eaux conchylicoles.

A ce titre, le Préfet du Finistère a décidé d'affecter 20 % de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) aux investissements des collectivités en matière d'assainissement. Cette enveloppe de 2,7M€ viendra renforcer les initiatives locales qui ont déjà été aidées à hauteur de 11,2M€ par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour la période 2019-2021.

Le Préfet a également soutenu la mise en place la phase opérationnelle du nouveau contrat de rade de Brest pour améliorer de la qualité des eaux et des écosystèmes de la rade. Ce contrat mobilise l'ensemble des acteurs institutionnels, professionnels, scientifiques et associatifs pour bâtir un plan d'action ambitieux basé sur un diagnostic partagé des enjeux environnementaux.

Les services de l'État sont mobilisés pour apporter leur expertise dans le cadre de la réalisation de diagnostics territoriaux qui déboucheront sur des actions concrètes qui permettront de diminuer l'impact des activités humaines sur les milieux naturels, notamment les eaux conchylicoles.

Ces actions sont mises en œuvre en coordination avec les représentants de la filière dans le cadre d'échanges réguliers, l'objectif commun étant la pérennisation de cette activité structurante du littoral finistérien.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr